

# COMMANDATIONS IMPORTANTES À LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET ÉVITER LES REJETS

## Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

Entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Assurance :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° P19- 062845

ND: 36026

Autres

Maladie

Dentaire

Optique

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4158

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL HADRI Amina EP. GANTAR

Date de naissance : 15/01/56

Adresse : habite

Tél. : 0522947915 Total des frais engagés : 400 + 653,90 Dhs

Cadre réservé au Médecin

DR. DJEBLI EL AYOUNI Karim  
OPHTALMOLOGISTE  
7, Rue Bendahan - Casablanca  
Tél: 022 27 49 95

Date de consultation : 03/08/2020

Nom et prénom du malade : Mme GANTAR Amina Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection Oculiste

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 03/08/2020

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03/08/2020	CB + FO V304	4000 Dhs	Dr. DJEDDI EL MOUNI Karim OPHTALMOLOGISTE 7, Rue Bandaran - Casablanca Tel: 022.27.49.95	

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DULMES IRAK - HAKIMA ANGLE BD GHANDI ET YEL MANSOUR 360806	04/08/ 2020	653,90 DH

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

[Création, remont, adjonction]  
ctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

### ATTESTANT LE DEVIS

#### VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

الدكتور الجبلي العيدوني مولاي كريم

OPHTALMOLOGISTE

Maladies et Chirurgie des Yeux

Diplômé de la Faculté de Médecine  
à Marseille

CHIBRO-CADRON  
Collyre - Flacon 5 ml - PPV : 29,40 DH  
A.M.M. Maroc  
N° 116 DMP  
Distribué par  
Laboratoires SOTHEM  
B.P. N° 1, 22120  
Bouskoura - MAROC

Casablanca le : **03 août 2020**

أمراض العيون

خريج كلية الطب بمرسيليا

أمراض وجراحة العيون

CHIBRO-CADRON

Collyre - Flacon 5 ml - PPV : 29,40 DH

A.M.M. Maroc

N° 116 DMP/21/NCV

Distribué par les  
Laboratoires SOTHEM  
B.P. N° 1, 27162  
Bouskoura - MAROC

لدار البيضاء في

  
61118001071425

**Mme GANTAR Amina**



HARMACIE OULMES  
LARAKI HAKIMA  
ANGLE 39 GRANDI ET  
YEL MANSOUR 360906

CHIBRO-CADRON COLLYRE

1 goutte 3 fois par jour, dans l'œil gauche, pendant 21 jours



DICLOCED COLLYRE

1 goutte 3 fois par jour, dans l'œil gauche, pendant 21 jours



VISMED COLLYRE 10ML

1 goutte 3 à 6 gouttes par jour et à la demande, dans les deux yeux,  
pendant 1 Mois



THEALOSE

1 goutte 3 fois par jour et à la demande, dans les deux yeux, pendant 1  
Mois

Dr. DJEBLI EL AYDOUNI Karim  
OPHTALMOLOGISTE  
7, Rue Ben Dahan - Casablanca  
Tel: 0522.27.49.95

653,90  
PHARMACIE OULMES  
LARAKI HAKIMA  
ANGLE 39 GRANDI ET  
YEL MANSOUR 360906

0522.27.49.95 زنقة بن دحان - الدار البيضاء - المغرب

7, Rue Ben Dahan - Casablanca - Tél : 0522.27.49.95

PPC : 147.00 DH

**SYNTHEMEDIC**

22-24 Rue Zoubeir Ibou  
El Aouam 20500 Casablanca

**P.P.C:144.10**

**SYNTHEMEDIC**

22-24 Rue Zoubeir Ibou  
El Aouam 20500 Casablanca

**P.P.C: 152.00**

**SYNTHEMEDIC**

22-24 Rue Zoubeir Ibou  
El Aouam 20500 Casablanca

**P.P.C: 152.00**